



TARIFS LYCÉE PROFESSIONNEL Année scolaire 2024-2025

1 - Contribution des familles : 315 €

Dans une même fratrie :

25 % de réduction pour le deuxième enfant, gratuit pour les suivants

2 – Cotisations annuelles : 78 €

Collectées par l'établissement et reversées aux différents organismes (Apel, Ugsel, Synadic, Udogec, Aces, Snceel...). Ces cotisations comprennent également une assurance individuelle accidents obligatoire pour tous nos élèves.

3 - Frais divers : 71 €

Photocopies, frais d'envoi, accès à la patinoire et carnet de correspondance etc...

→ Soit une facture annuelle totale de 464 pour l'aîné d'une fratrie

Frais facultatifs :

- Pour les élèves qui le souhaitent, location d'un casier : 5 €

Restauration :

- Nos locaux sont mis à disposition de la société de restauration Elior, prestataire qui gère ce service. Pour le déjeuner, différentes formules de restauration rapides sont proposées au choix des élèves. Un plat chaud est proposé chaque jour.